

Déclaration de la Représentante spéciale Helen La Lime, Session du Conseil de sécurité sur le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH)

Monsieur le Président, distingués membres du Conseil,

1. Je suis honorée d'avoir encore une fois l'occasion de m'adresser à vous en personne et de faire le point sur la situation en Haïti, où les conditions se sont détériorées à l'approche des élections prévues pour l'automne. Ces dernières semaines, le pays a connu une recrudescence des cas de COVID-19 qui a incité les autorités à déclarer un nouvel état d'urgence sanitaire et a par conséquent conduit le Conseil électoral provisoire à reporter le projet de référendum constitutionnel qui devait avoir lieu à la fin de ce mois. La recrudescence de la violence entre gangs a provoqué le déplacement de centaines de familles dans plusieurs quartiers pauvres de Port-au-Prince et a aggravé le sentiment d'insécurité qui est ancré au sein de la société haïtienne. Malgré plusieurs efforts de médiation menés par des Haïtiens, la crise politique profondément enracinée qui a frappé le pays pendant la majeure partie des quatre dernières années ne montre aucun signe de ralentissement. Un accord politique reste insaisissable, alors que la rhétorique utilisée par certains dirigeants politiques devient de plus en plus acrimonieuse.

2. Même si les autorités nationales ont cherché à élargir les consultations sur le nouveau projet de constitution, le processus continue de susciter des critiques de la part de diverses parties prenantes en raison de son manque perçu d'inclusivité et de transparence. Les préparatifs techniques du référendum ont également été entravés par des retards opérationnels critiques. De plus, la polarisation toujours croissante de la politique haïtienne, comme en témoignent certains acteurs exhortant récemment la population à recourir à la violence pour perturber le processus référendaire, est extrêmement préoccupante. Toutes les parties prenantes doivent s'abstenir de tels discours incendiaires. Toutes les formes de violence ou d'incitation à la violence sont inacceptables et doivent être fermement condamnées.

3. Alors qu'Haïti se prépare à entrer dans un nouveau cycle électoral, un processus inclusif et participatif sera essentiel pour consolider la voie vers la bonne gouvernance et la stabilité politique dans le pays. A cet égard, le débat sur le référendum constitutionnel ne doit pas nuire à l'organisation et à la tenue en temps voulu des élections législatives et locales en retard, ainsi que de l'élection présidentielle. Un consensus politique reste le meilleur moyen possible pour tenir un processus pacifique qui permettra au peuple haïtien d'exercer pleinement son droit de vote. Il est de la plus haute importance que tous les dirigeants politiques et de la société civile s'engagent dans un dialogue de bonne foi pour concevoir de manière constructive un moyen de garantir que les élections aient lieu au cours de

cette année civile, afin qu'un transfert démocratique ordonné du pouvoir aux représentants dûment élus par le peuple haïtien se produise en février 2022.

Distingués membres du Conseil,

4. Ces derniers mois ont été marqués par plusieurs incidents préoccupants et de graves atteintes aux droits humains perpétrés par des gangs contre les populations civiles. Entre le 1er février et le 31 mai, ces groupes criminels ont été responsables de 78 homicides et d'innombrables agressions et viols. En outre, des épisodes répétés de violence de gangs ont entraîné le déplacement de plus de seize mille personnes des quartiers métropolitains de Port-au-Prince de Bas-Delmas, Bel-Air, Martissant, Tabarre-Issa et Toussaint Brave depuis le début de l'année. Il est du devoir des autorités haïtiennes de mettre fin à la violence, de protéger la population, d'assurer un accès humanitaire sans entrave aux personnes dans le besoin, de fournir une aide d'urgence aux personnes déplacées et de tenir les auteurs de tels actes responsables de leurs crimes.

5. Alors que la force de la Police nationale haïtienne n'est toujours pas à la hauteur de la taille de la population du pays, l'état d'insécurité chronique souligne clairement les limites d'une approche centrée sur l'application de la loi à la question des gangs. Une stratégie plus globale pour s'attaquer à ses causes sous-jacentes est nécessaire de toute urgence. Je suis heureuse de noter que le groupe de travail interministériel sur la réduction de la violence communautaire créé par le gouvernement début avril a achevé – avec le soutien du BINUH – son examen de la stratégie nationale, un document qui vise à éclairer une réponse intégrée à la violence des gangs et est maintenant prêt pour approbation. De même, l'exécutif a fait des progrès notables dans la révision et le renforcement de la législation sur la gestion des armes et des munitions qui, une fois adoptée, contribuera à réglementer l'importation, l'achat et l'utilisation des armes à feu dans le pays.

6. Des progrès graduels ont également été enregistrés dans le domaine judiciaire, avec la mise en place le 5 mai du Conseil national d'aide juridictionnelle ainsi que l'ouverture au début du mois de juin des bureaux d'aide juridictionnelle dans les juridictions des Cayes et de Petit-Goâve. Ces mesures encourageantes, quoique attendues depuis longtemps, contribueront à améliorer l'accès à la justice pour les moins privilégiés et marqueront le début d'une poussée systémique pour réduire la détention provisoire prolongée et la surpopulation dans les prisons haïtiennes. Le nouveau code pénal et le nouveau code de procédure pénale contribueront également à cet effort. Pour faciliter leur diffusion auprès des acteurs judiciaires, et leur entrée en vigueur en juin 2022, un engagement politique fort, notamment à travers la mise en place immédiate d'un Comité national de réforme pénale, sera essentiel.

7. En revanche, les efforts pour lutter contre l'impunité restent largement insuffisants comme en témoigne l'absence de progrès dans l'affaire Dorval. Un manque chronique de moyens dédiés aux enquêtes judiciaires et de longs délais dans le renouvellement des mandats des juges d'instruction entravent également les progrès dans les enquêtes et les poursuites dans des affaires aussi emblématiques que le massacre de La Saline en 2018 ou les tueries de Bel-Air en 2019. Il appartiendrait aux autorités de fournir aux acteurs judiciaires les moyens dont ils ont besoin pour accomplir leur mission.

Monsieur le Président,

8. Malgré la complexité de la situation, l'équipe des Nations Unies en Haïti continue de travailler main dans la main pour aider les autorités à relever les défis immédiats ainsi que les causes structurelles de l'instabilité qui entravent les progrès, tout en cherchant à renforcer l'impact de notre action collective. A cet effet, un certain nombre d'initiatives conjointes sont en cours pour mettre en œuvre la politique nationale de protection sociale ; renforcer la sécurité alimentaire et la résilience des communautés ; catalyser la lutte contre l'impunité et la corruption ; et opérationnaliser le lien humanitaire-développement-paix. Je lance ici un appel aux États membres pour qu'ils contribuent au Plan de réponse humanitaire 2021-2022, qui nécessite encore quelque 198 millions de dollars américains pour permettre aux acteurs humanitaires de répondre aux besoins de 1,5 million de personnes, dont 1,3 million souffrent d'une grave insécurité alimentaire.

Distingués membres du Conseil,

9. Veiller à ce que l'opportunité d'un renouveau démocratique des institutions haïtiennes soit saisie ; que le droit de chaque Haïtien à vivre dans un environnement paisible et stable soit respecté ; que chaque citoyen du pays ait accès à la justice, aux services sociaux et à la possibilité de gagner sa vie, il est impératif que les élections locales, parlementaires et présidentielles aient lieu, comme prévu, à l'automne de cette année. À cette fin, toutes les parties prenantes haïtiennes doivent de toute urgence mettre de côté leurs différences, éviter leurs intérêts étroits et travailler ensemble pour s'attaquer aux problèmes politiques, structurels et sociaux prolongés qui entravent le progrès du pays.

Je vous remercie.